

Cercle de Mantas et du Mantois de Silence

27 février 2016, 73ème cercle du Mantois

Le Cercle de Silence

**Avec, ou sans papier,
l'étranger est une personne
la dignité de chaque personne
ne se discute pas,
elle se respecte**

Notre silence le crie

*est une action non violente, qui rassemble
régulièrement, dans un espace public, des hommes et
des femmes de divers horizons et de toutes convictions
philosophiques, religieuses et politiques.
Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux
personnes étrangères venues en France pour mieux
vivre ou sauver leur vie.*

Par notre participation au Cercle de Silence :

Nous voulons dénoncer les traitements inhumains et dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès »

Nous voulons dénoncer les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

Nous refusons les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

Nous refusons les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

Nous refusons que soient prises et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

Nous voulons que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

***Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons
à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois,
entre 11h et midi, le 4ème samedi de chaque mois,
place Saint Maclou à Mantas-la-Jolie.***

Prochains rendez-vous : 26 mars, 23 avril, 21 mai, 25 juin, 23 juillet ...

Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de :
Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des Migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, RESF (Réseau Education sans Frontières), Equipe paroissiale d'accueil des migrants, ACO Action Catholique, Secours Catholique, ASTI (association de solidarité avec les travailleurs immigrés), CCAM (communauté chrétienne africaine de Mantas), DAL (Droit Au Logement), DDEN (délégués départementaux de l'Education Nationale), EGC (Ensemble pour une Gauche Citoyenne), CRIC (collectif de réflexion et d'initiatives citoyennes), EELV, NPA, PS, PCF, Nouvelle Donne.

Ne pas jeter sur la voie publique

Le pré-accueil des réfugiés dans les Yvelines : des conditions honteuses.

Depuis le 1er novembre 2015, une nouvelle loi, réformant le droit d'asile, est censée améliorer l'accueil des réfugiés... On en est bien loin.

Dans un département, une seule plate-forme est mise en place. Dans les Yvelines, c'est au foyer Coallia, à Limay. Chaque demandeur d'asile doit passer par ce pré-enregistrement pour obtenir un rendez-vous rapide au « guichet unique » de la Préfecture. Plus de queue à la Préfecture (cool !), mais la queue dans des conditions bien pires à Limay chaque lundi matin. Le lieu n'est pas du tout adapté, les gens sont dehors, en plein vent, les pieds dans la boue et, quand ils entrent dans l'enceinte en attendant d'être reçus, ils sont encore dehors.

Le fond du problème : la Préfecture gère la misère avec des moyens... de misère !

Elle a décidé qu'elle ne traiterait que 50 dossiers par semaine, donc Coallia donnera 50 tickets, permettant d'obtenir 50 rendez-vous. Et peu importe qu'il y ait en ce moment à l'évidence des centaines et des centaines de réfugiés dans les Yvelines (Tibétains, Pakistanais, Soudanais...)

C'est pour obtenir un de ces 50 tickets qu'il faut faire la queue toute la nuit le dimanche soir ou très tôt le lundi matin. Quitte à revenir une, deux ou trois fois si on a le malheur d'être 53ème ou 70ème dans la queue. Ces rendez-vous permettent aux réfugiés d'obtenir un dossier pour faire une demande d'asile, être entendus, et... enfin obtenir une réponse positive ou négative à leur demande.

L'objectif des militants associatifs présents chaque lundi matin est de faire pression sur la Préfecture en faisant connaître au maximum cette situation indigne pour des êtres humains.

Texte élaboré à partir des témoignages des associations et collectifs venant reconforter, le lundi matin depuis 2 mois, par une distribution de café, thé, viennoiseries, ceux qui ont passé des heures dehors.



Lors d'une manifestation à Calais en juillet 2014

A Calais toujours...

Environ 4000 réfugiés dans « la jungle » de Calais, et près de 2500 à Grande-Synthe (banlieue de Dunkerque), dans des conditions des plus difficiles avec la saison hivernale.

Le 5 février 2016, à Genève, le HCR, *Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés*, exprime son inquiétude à leur sujet, en particulier, sa préoccupation de la présence d'enfants et de mineurs isolés. Le HCR demande l'ouverture de nouveaux centres. Il souligne la nécessité d'une meilleure coordination et une meilleure information des réfugiés sur leurs droits et les procédures permettant à ces jeunes de rejoindre légalement le Royaume-Uni pour y retrouver leurs proches.

A Calais comme à Grande-Synthe, la situations reste dramatique -en particulier, livrés à eux mêmes, de nombreux mineurs isolés demeurent sans protection dans des conditions particulièrement difficiles.

Face à l'absence de mise en place des mesures nécessaires, « Médecins du Monde » a décidé de recourir, une fois de plus, à la justice, en intervenant en soutien à plusieurs « référés liberté » déposés par des mineurs isolés au Tribunal Administratif de Lille, afin que les mesures de protection soient appliquées pour ces mineurs.

Un livre, des témoignages : « Bienvenue à Calais, les raisons de la colère » texte de Marie-Françoise Colombani, dessins de Damien Roudeau, éditions Actes Sud.